

**Présentation de l'opération de dragage**

**Localisation et unité d'intervention :**

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Marne	Amont de l'écluse de Courcelles	Rivière	Courcelles	30,550	30,800	Trélou sur Marne, Courthiézy

**Date et durée des travaux :**

Travaux prévus entre décembre 2023 et janvier 2024

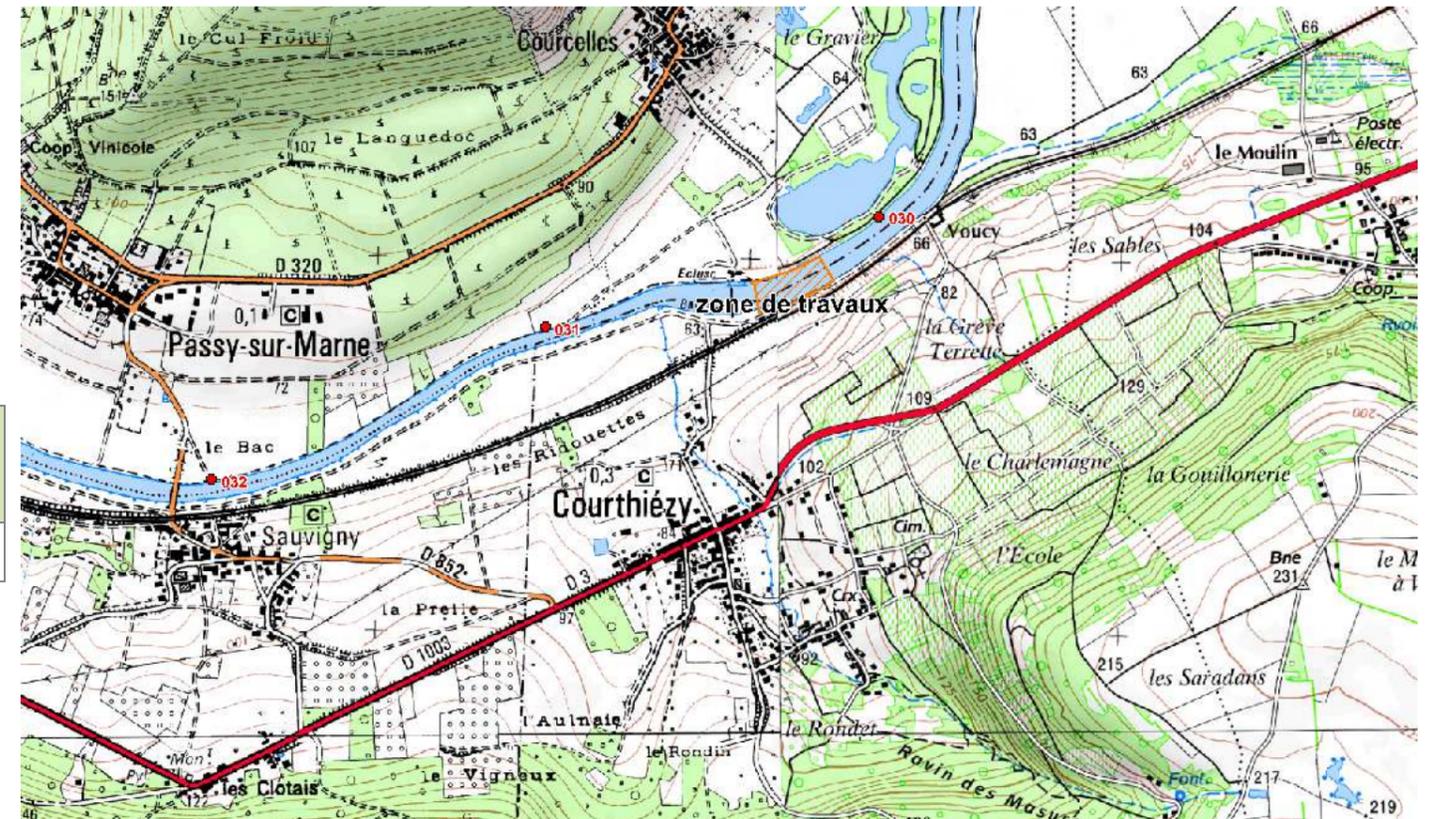
**Techniques employées pour le dragage :**

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

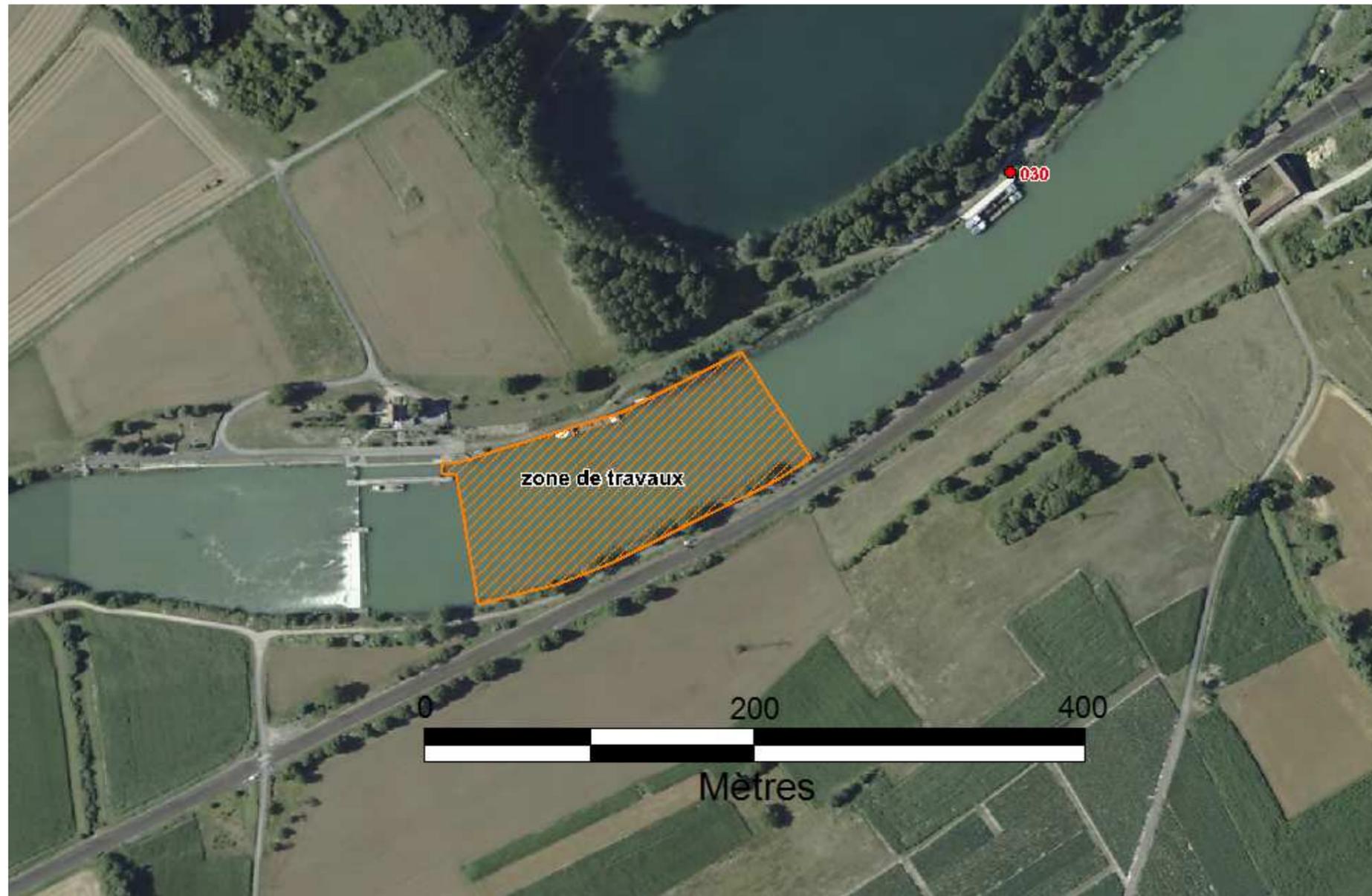
**Volume à draguer (en m<sup>3</sup>) et qualité des sédiments (m<sup>3</sup>) :**

Volume (m <sup>3</sup> )	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
570	2023-RMA-PK-30.675	non	Non dangereux	non	inertes

Prélèvement réalisé le 07 août 2023.



Localisation exacte des travaux – cartographie



**Enjeux de qualité d'eau**

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
- Canal :
  - o Grand gabarit
  - o Petit gabarit
- Milieu :
  - o Urbain : habitat
  - o Rural
  - o Industriel
  - o Portuaire

X
X

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation :
  - PSS la rivière Marne d'Aÿ à Courthiezy
  - Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :
  - Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :
- Le secteur fait partie des zones submersibles.

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	Échéance	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR137	La Marne du confluent de la Semoigne au confluent de l'Ourcq	Eaux superficielles	Bon état	Bon potentiel	2015	Bon	Moyen

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

## Enjeux écologiques 1/2

### Données sur les peuplements piscicoles :

La station ONEMA la plus proche de l'opération est celle de Reuil (station 03510058, 20 km environ du dragage). Le dernier inventaire date d'octobre 2013. Les principales espèces présentes sont l'ablette, le chevaine, le goujon, le gardon. D'autres espèces sont également recensées comme la perche, le hotu et la bouvière ([www.image-eaufrance.fr](http://www.image-eaufrance.fr)).

La station ONEMA d'Azy sur Marne est à environ 25 km du dragage. Le dernier inventaire date d'octobre 2013. Les principales espèces présentes sont l'ablette, le gardon, le chevaine, le goujon et la perche. D'autres espèces sont également recensées comme l'anguille, le hotu et la bouvière ([www.image-eaufrance.fr](http://www.image-eaufrance.fr)).

### Types de berges :

Aux abords de l'ouvrage, les berges sont artificielles (bétonnées).

### Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'arrêté relatif aux frayères du département de la Marne mentionne la présence de frayères potentielles pour les espèces de la liste 1 (truite, chabot, lamproie, vandoise) sur l'ensemble de la rivière Marne dans le département. L'arrêté relatif aux frayères du département de l'Aisne mentionne la présence de frayères potentielles pour les espèces de la liste 2 (brochets) sur la Marne, sur l'ensemble du département.

Pour cette opération, seul l'amont immédiat de l'écluse sera dragué. Cette opération ne concerne que le chenal navigable. La présence de frayères est jugée peu probable.

### Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
Amont de l'écluse de Courcelles	Écologie	ZPS	Non	
		ZNIEFF 1	Non	
		ZNIEFF 2	oui	Massifs Forestiers, Vallées et Coteaux De La Brie Picarde
		ZICO	Non	
		SIC	Non	
		Arrêté protection de biotope	Non	
		PNR	non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

## Enjeux écologiques 2/2

### Espèces protégées :

La bouvière fait partie des espèces protégées par l'arrêté du 8 décembre 1988. Les zones de reproduction sont à protéger. La bouvière a été mise en évidence à la station ONEMA de Reuil (20 km). La zone de dragage n'est pas favorable à la présence de frayères (abords immédiat d'ouvrage).

### Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
Amont de l'écluse de Courcelles	Peu probable	non	oui	non

### Sensibilité environnementale:

L'opération est ponctuelle (2 jours maximum d'intervention).

Les sédiments seront transportés par barges et ne pourront impacter la Znieff.

Le site a une faible sensibilité environnementale.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie

